



OFFRE DE BIENVENUE EN GESTION LIBRE

SOUS CONDITIONS¹

Offre valable du 01/11/2025 au 31/01/2026

**200€ OFFERTS
SOUS CONDITIONS¹**

**+
50€ OFFERTS
SI MISE EN PLACE
DE VERSEMENTS
PROGRAMMÉS
SOUS CONDITIONS¹**

Offre valable pour une 1^{ère} adhésion en gestion libre au Plan d'Épargne Retraite individuel Suravenir PER² avec un versement initial net de 5 000€ minimum investi à 40% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital.**

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Je soussigné(e) souhaite bénéficier de la prime de bienvenue offerte sous conditions¹ pour une première adhésion en gestion libre au Plan d'Épargne Retraite individuel Suravenir PER², avec un versement initial net de 5 000€ minimum investi à 40% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital.**

Avec versements mensuels programmés

Sans versements mensuels programmés

Je souhaite que ma prime de bienvenue soit versée à 100% sur l'unité de compte suivante :

Nom UC : Code ISIN :

A défaut de précision, j'accepte que cette prime soit investie à 100% sur l'unité de compte Schelcher Short Term P (ISIN : FR0011198332)

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

S'il s'agit d'une SCPI, merci de joindre à ce coupon l'annexe de souscription de l'unité de compte choisie.

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Fait à, Le

Signature

¹ 200€ offerts pour une première adhésion en gestion libre au Plan d'Épargne Retraite individuel Suravenir PER, avec un versement initial net de 5 000€ minimum investi à 40% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital**, et 50€ supplémentaires offerts pour la mise en place de versements mensuels programmés de 100€ minimum pendant 1 an, **sans condition d'unités de compte non garanties en capital**. Versement initial de 5 000€ fait par une personne physique sur un Plan d'Épargne Retraite individuel Suravenir PER, reçu entre le 1^{er} novembre 2025 et le 31 janvier 2026 (date de réception de la demande d'adhésion complète faisant foi) accompagné du coupon de l'offre, sous réserve d'acceptation par Epargnessimo et sous condition qu'il n'y ait pas de sortie (partielle ou totale), et que les versements programmés éventuellement mis en place ne soient pas suspendus, la première année suivant la date de signature de la demande d'adhésion. L'assureur versera la prime sur une unité de compte du choix du client ou à défaut sur le support Schelcher Short Term P (FR0011198332), **non garantis en capital**, dans les 3 mois suivant la validation du dossier d'adhésion. Pour les SCPI, merci de joindre les annexes correspondantes.

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter. Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

² Suravenir PER est un Plan d'Épargne Retraite Individuel, contrat d'assurance de groupe de type multisupport dont l'exécution est liée à la cessation d'activité professionnelle. Ce contrat est commercialisé par Epargnessimo et géré par Suravenir – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 305 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Epargnessimo sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 9).

EPARGNESSIMO, société par actions simplifiée, RCS TOULOUSE SIREN : 509 041 489. Siège Social : 9 rue Alsace Lorraine, 31000 Toulouse. EPARGNESSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro 09 049 292 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) - Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP). Garantie financière auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 Rue Henri Champion, 72030 LE MANS Cedex 9. www.epargnessimo.fr